

# Consultation juridique gratuite en plusieurs langues

La Tokyo Metropolitan Foundation « Tsunagari » offre un service de consultation juridique avec des avocats aux résidents étrangers vivant à Tokyo. La consultation se déroule à la Fondation ou par Zoom. La consultation se fait sur rendez-vous uniquement. La consultation et l'interprétation sont gratuites. N'hésitez pas à nous consulter pour toute question portant sur la famille, les finances, le statut de résidence, etc.

## N'hésitez pas à nous consulter lorsque



## Étapes de la consultation

1

Veillez appeler pour prendre rendez-vous afin de connaître la date et l'heure de la consultation ainsi que la méthode de consultation.

\* Lors de la prise de rendez-vous, nous vous demanderons les informations personnelles nécessaires à la consultation et votre langue préférée pour le service d'interprétation.

2

Le jour de la consultation, veuillez respecter la méthode de consultation désignée.

\* Lors de la consultation, veuillez préparer les documents nécessaires le cas échéant.



# 03-6258-1227

**Heures de réception**

Les jours de la semaine de 10h00 à 16h00

(sauf le samedi, le dimanche, les jours fériés, et les congés de fin d'année et du Nouvel An)

**Bénéficiaires**

1. Les nouveaux utilisateurs de ce service de consultation juridique
2. Les personnes domiciliées dans la métropole de Tokyo

\* En fonction du contenu de la consultation, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous renseigner.

\* La consultation et l'interprétation sont limitées à une heure au total.

\* Si vous souhaitez une consultation sur Zoom, veuillez télécharger l'application Zoom.